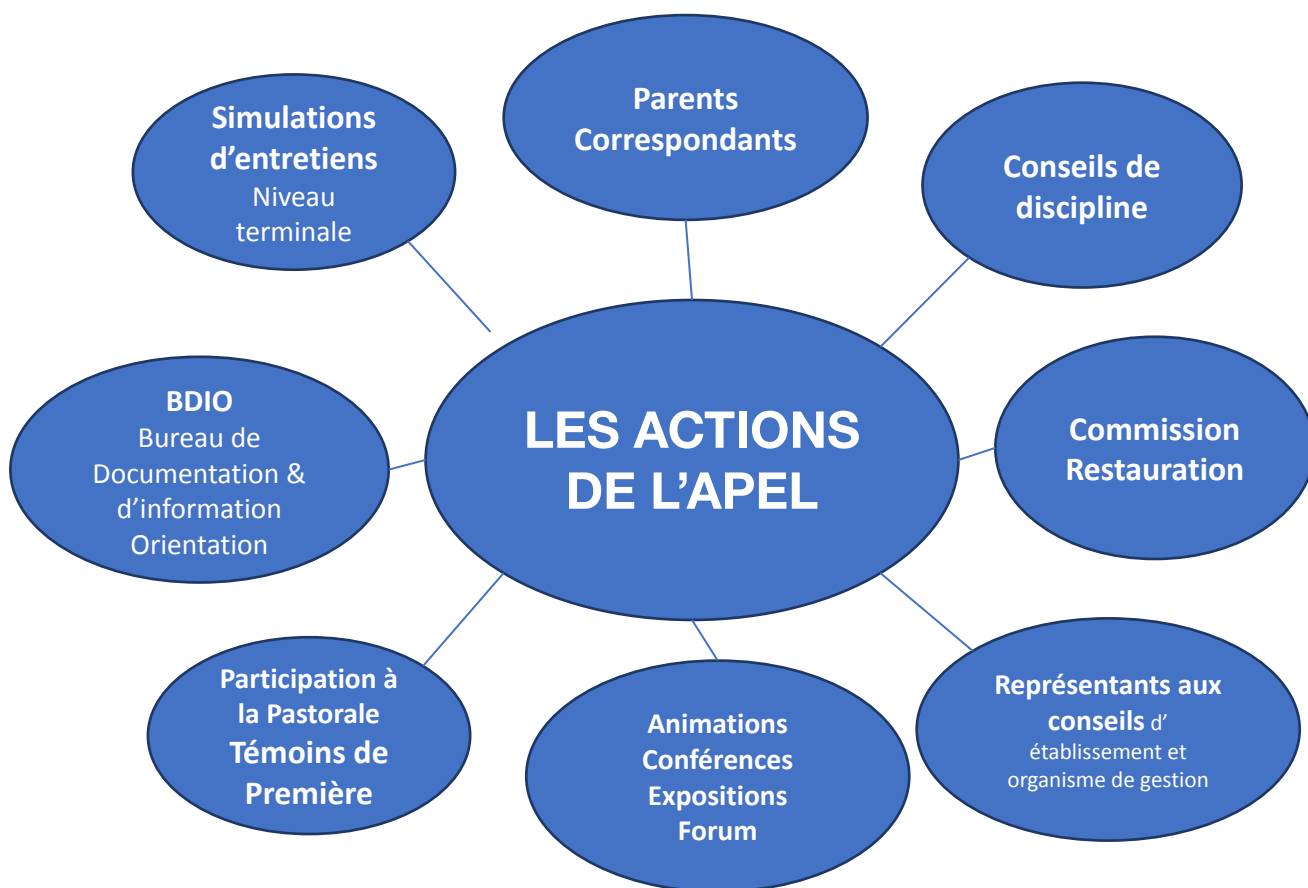




Association des parents d'élèves



JOINDRE L'APEL Saint-Rémi-Léonard de Vinci



: apel@saintremi.com



: ApelSaintRemiRoubaix

Vous pouvez vous investir sur les thématiques suivantes :



Le parent correspondant représente tous les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole. Il assure le lien avec l'équipe éducative.

Le conseil permet d'évoquer les questions d'ordre pédagogique et éducatif intéressant la vie de classe, les résultats scolaires présentés de façon globale, les problèmes d'orientation et de scolarité, les compléments d'information sur les élèves. Ces questions sont soulevées sur la base d'un questionnaire diffusé aux parents de la classe et dont le parent correspondant fera un **compte-rendu en lecture** lors du conseil de classe.

Le parent correspondant assistera à 2 conseils (1^{er} et 2nd trimestre) à 16h15 ou 17h15. Il rédigera un compte-rendu qui sera diffusé à la classe sur Ecole Directe.

**des réunions d'informations sont organisées en début d'année scolaire et un accompagnement proposé.*

Le conseil de discipline est présidé par le Chef d'Établissement. Un ou deux parents mandatés par l'APEL y participent conformément au Règlement Intérieur de l'établissement. Il faut pouvoir être disponible pendant la journée scolaire. (En fin d'après-midi : 16h15 et/ou 17h15 ou en début de matinée : 8h)



Les Simulations d'entretiens sont proposées aux élèves du niveau Terminale, un samedi matin, sur inscription volontaire.

Cet exercice leur permet de mesurer la mise en avant de leurs compétences lors d'un entretien d'emploi, de stage ou d'inscription en Ecole supérieure, Ces entretiens sont menés par des parents d'élèves et sont co-coordonnés par le responsable de pôle.

Le BDIO constitue au cœur de l'établissement scolaire, un espace privilégié d'écoute où les jeunes sont guidés et aidés dans leur recherche d'information sur les métiers, les études et les diplômes. Ils y trouvent divers supports, fiches, brochures, accès internet, L'originalité du BDI Orientation réside dans l'accompagnement proposé par des parents bénévoles et une enseignante. Ces parents sont formés pour devenir animateurs BDIO.

La construction du parcours scolaire et les choix d'orientation obéissent à des mécanismes complexes. Nous voulons donner à chaque jeune les moyens de construire son avenir. Voilà un objectif auquel les parents peuvent adhérer.



A vos agendas !
Venez nombreux à
l'Assemblée
générale
qui se déroulera le :
Jeudi 14 octobre à
18h30 au BDIO

NOUS REJOINDRE

(cliquer sur le lien ou copier dans votre barre de recherche)

Être Parent Correspondant :

[Parent Correspondant](#)

Participer aux Conseils de Discipline

[Conseils de Discipline](#)

Prendre part aux Simulations d'Entretiens

[Simulations d'Entretiens](#)

Venir présenter son métier

[Présenter son métier](#)

Participer aux Témoins de Première

[Témoins de première](#)

Souhaite(nt) intégrer l'équipe du BDIO

[BDIO](#)

Souhaite(nt) rejoindre l'équipe APEL pour :

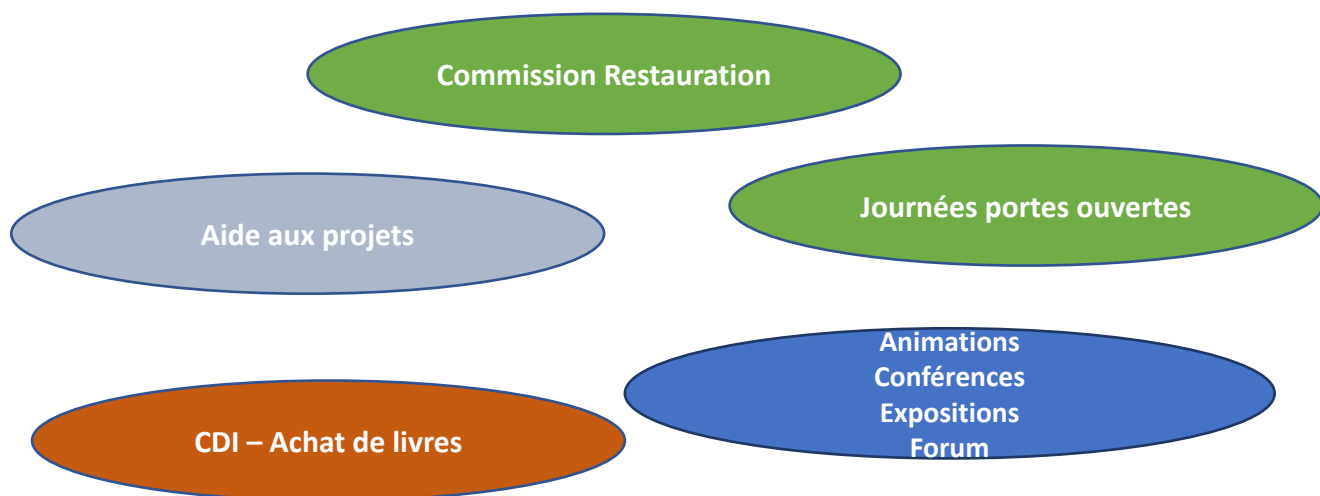
=> Être Membre du Conseil d'administration

*Prendre part aux décisions, 4 à 5 réunions par an,
élire le bureau est composé du Président(e), secrétaire, trésorier(e) élus par le CA*

=> Membre actif en aidant occasionnellement (Portes ouvertes, actions diverses...)

[Rejoindre l'APEL](#)

L'Apel c'est aussi ...



L'Apel accompagne la vie de l'établissement

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout :

- Une **équipe de parents bénévoles** qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement. L'Apel
- C'est aussi la **plus importante association nationale** de parents d'élèves, avec ses 956 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.
- L'Apel, c'est **enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation** :
 - Famille & éducation, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
 - www.apel.fr, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
 - Apel Service, un service téléphonique (01 46 90 09 60), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues, ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
 - Le Service d'information et de conseil aux familles, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, et accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Apel et la cotisation, d'un **montant annuel de 17,00 €** sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Nous, Parents des Lycées Saint-Rémi- Léonard de Vinci sommes de fait et de droit des usagers mais surtout des partenaires à part entière de la communauté éducative de l'ensemble scolaire où étudient nos enfants.